

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 14 avril 2023

Convention opérationnelle Action Cœur de Ville : Signature d'un avenant entre Action Logement, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry prévoyant un nouveau concours financier de 14,7 M€

Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, Thierry Repentin, Maire de Chambéry, Philippe Gamen, Président de Grand Chambéry, Nadia Bouyer, Directrice Générale Action Logement Groupe et Noël Petrone, Directeur Régional Action Logement Services Auvergne Rhône-Alpes ont signé le 14 avril 2023 un avenant à la convention du 24 juin 2021. Cette signature confirme l'engagement financier d'Action Logement, à hauteur de 14,7 millions d'euros, dans la poursuite du projet de transformation du centre-ville de Chambéry.

La signature de cet avenant le 14 avril 2023 vient compléter les engagements de la convention opérationnelle Action Cœur de Ville signée le 24 juin 2021 dont l'objectif est de développer une offre d'habitat rénovée afin d'accroître l'attractivité du centre-ville de Chambéry dans le cadre du projet global de transformation porté par la collectivité.

Dans le cadre de la convention initiale signée en 2021, l'intervention d'Action Logement a permis de soutenir 12 opérations, représentant 122 logements pour un volume financier global de 6,282 M€.

Pour cette nouvelle phase du programme Action Cœur de Ville, une vingtaine d'opérations immobilières représentant 284 logements en centre ancien de Chambéry ont déjà été identifiées.

A l'issue de la phase d'instruction des demandes de financement présentées par les opérateurs, ce seront donc plus de 14,7 M€ qui pourront être mobilisés par Action Logement sur ces opérations. Ce soutien prendra la forme de subventions et de prêts. En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprises, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire de Chambéry.

Nadia Bouyer, Directrice Générale Action Logement Groupe, souligne :

« Pour soutenir le dynamisme économique du Grand Chambéry, les Partenaires sociaux d'Action Logement entendent actionner tous les leviers disponibles pour proposer une offre nouvelle de logements durables et abordables et délivrer des aides et services aux actifs pour les accompagner tout au long de leur parcours-logement. Le programme Action Cœur de Ville, déjà déployé depuis 2021, est renforcé et complété cette année pour proposer aux salariés des entreprises des logements au plus près de leur bassin d'emploi. »

Philippe Gamen, Président de Grand Chambéry, souligne :

« Au travers de sa compétence Habitat, Grand Chambéry est engagée aux coté d'Action Logement et de la ville de Chambéry dans un projet majeur de transformation visant à revitaliser et rénover des immeubles stratégiques du cœur de ville.

Nous affirmons notre souhait de continuer à participer activement et financièrement à ce projet d'envergure car l'enjeu de rénovation des logements existants, d'accessibilité et d'attractivité du centre-ville est majeur pour notre territoire, ses habitants, ses entreprises.

Il est nécessaire d'avancer encore plus franchement sur cette thématique pour disposer d'une offre de logements rénovés à prix abordable qui réponde à demande actuelle et qui embellisse nos quartiers ».

Thierry Repentin, maire de Chambéry, souligne :

« Action Logement a été convaincu par le volontarisme de Chambéry : il s'agit de la plus grosse enveloppe décrochée par une ville à l'échelle nationale. Concrètement, les cotisations des employeurs à Action Logement permettront, à une hauteur inédite, de financer, à Chambéry, la rénovation des immeubles du centre ancien au côté des promoteurs privés ou des organismes HLM et la construction de logements nouveaux à proximité du centre-ville.

Une belle réussite en faveur du logement digne, abordable et de la mixité dans notre cœur de ville qui gagnera aussi en attractivité. Garantir à chacun la possibilité de trouver un logement décent qui correspond à ses moyens est une priorité sociale mais aussi économique. Je rencontre régulièrement des chefs d'entreprise locaux qui me disent leurs difficultés à recruter en raison de prix des loyers trop élevés sur le territoire. Avec cet apport massif d'Action Logement et avec la détermination de tous les acteurs locaux du secteur : nous agissons. ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/action-logement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Lancé en 2018 pour une durée initiale de 5 ans, le programme national « Action Cœur de Ville » a permis à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de s'engager dans la mise en œuvre de projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville. Le programme a été prolongé de 4 ans pour accompagner les élus jusqu'au terme de l'actuel mandat municipal.

Dans la première phase du programme, Action Logement a déjà engagé 1,4 md€ de financements dédiés sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés et au total 3,8 mds€ au titre de l'ensemble de ses interventions à destination des salariés et des opérateurs de logement.

Depuis l'origine, les partenaires sociaux se sont résolument engagés aux côtés des acteurs des territoires en soutien de cette politique publique visant à lutter contre les fractures territoriales et concourir aux dynamiques économiques locales.

À ce titre, Action Logement accompagne le projet de redynamisation porté par les exécutifs locaux en finançant le développement d'une offre renouvelée de logements accessibles et adaptés aux aspirations des ménages salariés par la requalification du bâti ancien de centre-ville et participer ainsi à la lutte contre l'étalement urbain.

En 2023, ce sont encore 250 M€ qui sont prévus pour accompagner des opérations toujours plus ambitieuses en accord avec sa stratégie de construction sobre et de décarbonation.

Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Florence Bousquet : 06 09 38 40 08 / florence.bousquet@actionlogement.fr

VILLE DE CHAMBERY

Anna Demoz : 06 16 04 43 10 / a.demoz@mairie-chambery.fr